Image not found or type unknown

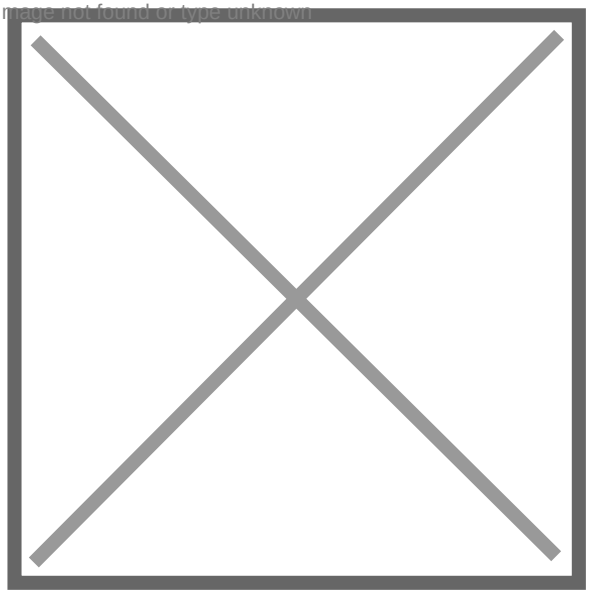

Probléme juridique envers syndic copropriété

Par **teddy**, le **23/10/2009** à **17:29**

Bonjour,
je loue actuellement un local professionel dans une galerie marchande (domaine de la coiffure),mon local fais environ 30 m2, ma vmc ne fonctionne pas depuis des mois (innalation de produits dangereux, ambiance irrespirable,buée,etc.....).j en ai avertis ma proprietaire qui de bonne fois ma préciser que c'etait au syndic de la copropriété qui doit se charger de la reparation(vmc collective).il se sont déplacés une seul fois pour me confirmer que le conduit qui traversse différents locals serait certainement bouché voir que le moteur soit grillé.depuis je les ai eu plusieurs fois au telephne me disant qu'il avait fais les démarches nécessaires.Du jours au lendemain se n'ai plus leur problème sans explication.Ne sachant vers qui me retourné, j'espère que vous pourriés me suggérés les différentes demarches a suivre avant que mes clients ne se resignent a ne plus venir chez moi.je vous remercies d'avance.

le 29/10/09.
cela fait 1 semaine que je n ai pas de reponse.
ai je des chances d'en avoir???????.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés